

AVIS
URBANISME

Lotissement d'une parcelle sise à Clemency, 12, rue Basse
(section CA de Clemency – numéro cadastral 82/3718)

Loi du 3 mars 2017 dite « Omnibus » portant modification de la loi modifiée du 19 juillet
2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

Il est porté à la connaissance du public que par décision n°5 du 11 octobre 2021, le conseil communal vient d'approuver une demande de lotissement, présentée le 8 juillet 2021 par Madame Marie Jeitz-Schleich, 16, rue Basse, L-4963 Clemency, en obtention de l'autorisation de lotir une parcelle sise à Clemency, 12 rue Basse (section CA de Clemency – numéro cadastral 82/3718), dont elle est propriétaire, en deux (2) lots en vue de leur affectation à la construction.

Vu le plan de mesurage établi par l'administration du cadastre et de la topographie de Luxembourg, en date du 30 juin 2021, faisant partie de la demande susmentionnée.

La présente décision deviendra obligatoire trois jours après la publication du présent avis.

En exécution de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives, un recours en annulation devant les juridictions de l'ordre administratif est ouvert contre la présente décision dans les trois mois de la notification de la décision.

Bascharage, le 13 octobre 2021
le collège des bourgmestre et échevins